

Champigny le 24 novembre 2011



DGCS
Madame Sabine FOURCADE
Directrice générale de l'action sociale
11 Place des 5 Martyrs du Lycée Buffon
75696 PARIS CEDEX 14

Objet : Participation d'ANDICAT aux travaux animés par le cabinet Respir'Oh sur la modernisation des ESAT

Madame la directrice générale,

L'association nationale des directeurs et cadres d'ESAT (ANDICAT) forte de sa représentativité (90 % des directeurs d'ESAT adhérents) s'est impliquée fortement à la demande de la DGCS, aux travaux d'Opus 3 sur les améliorations à apporter au fonctionnement des ESAT.

Avant d'aller plus loin et lors du dernier copil le 7 juillet dernier, j'avais proposé, avant de prendre toute initiative, qu'il soit fait un état actuel des actions et des contributions des organisations nationales concernées (UNAPEI, APAJH, ANDICAT, APF...) sur les sujets traités par l'étude Opus 3.

Pourquoi, en effet, créer de nouveaux groupes de travail et émettre des propositions pratiques alors que l'on ignore ce qui est déjà réalisé ?

Ainsi ANDICAT assure déjà un certain nombre de missions :

- L'analyse des besoins et des coûts des ESAT. Une seconde étude a été effectuée par un cabinet de commissaire aux comptes et terminée en novembre 2011. Vous la trouverez ci-joint.
- L'analyse de la réglementation des ESAT et l'élaboration de fiches et de conseils pratiques aux gestionnaires effectuée par un avocat entouré d'un groupe des directeurs d'ESAT a été éditée il y a trois mois ; vous en avez eu d'ailleurs un exemplaire ; 1300 ouvrages ont déjà été vendus ; ils permettent aux directeurs de disposer d'un outil précieux en matière de gestion des établissements et de respect des droits des travailleurs handicapés.
- La promotion, la diffusion d'actions économiques et la promotion de groupements départementaux et régionaux pour rechercher et négocier de nouveaux marchés économiques (exemple : Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées avec REAGIRH, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Alsace...).

- La diffusion de méthodologies de formation et de reconnaissance de VAE à l'initiative des responsables d'ANDICAT en Bretagne, en Franche-Comté... (réseau Différent et Compétent) ; un module de formation est également organisé par ANDICAT chaque année pour former des professionnels à ces démarches de formation et de qualification
- L'adaptation des projets des ESAT à de nouvelles populations : les handicapés psychiques et les handicapés vieillissants. Deux modules annuels de formation sont organisés par ANDICAT sur cette question.
- La formation ou l'actualisation des connaissances des directeurs et cadres d'ESAT fait l'objet d'un stage annuel « les fondamentaux de la fonction de directeurs et cadres d'ESAT ».

Nous pensons donc que la connaissance des actions concrètes assurées par chaque association concernée est un préalable pour adopter des mesures utiles.

Il est proposé aujourd'hui aux associations qui ont apporté une contribution à l'étude d'Opus 3 de participer à 4 groupes de travail : l'accompagnement des usagers, la formation des travailleurs handicapés, les relations avec les entreprises et enfin l'établissement d'une « plate-forme ».

ANDICAT enverra des représentants aux trois premiers groupes de travail ainsi qu'au copil mais ne participera pas au groupe « plate-forme » préfigurant un CNAR ou un quelconque centre-ressources sur lequel nous avons déjà pris une position négative : les actions de transformation et d'innovation se font sur le terrain, elle s'enrichissent, se mutualisent et se diffusent ; elles ne se cogitent pas dans d'nièmes instances ou groupes qui ne feraient que disserter sur ce qu'il y a lieu de faire et se résument en définitive, pour certaines organisations à capter du pouvoir sur une réalité qui leur échappe et une représentativité qu'elles n'ont pas. ANDICAT réalise déjà la diffusion de méthodes, de techniques et d'expériences ; elle produit du lien entre les acteurs au niveau régional et départemental ; elle sert d'observatoire et prône de nombreuses actions décentralisées.

Nous espérons vivement que notre position sera comprise.

Nous vous prions de croire, Madame la directrice générale, l'assurance de notre considération très distinguée.

Gérard ZRIBI
Président d'ANDICAT
Tél portable : 06 84 95 76 55
mail : andicat@wanadoo.fr

Groupe des commissions

Groupe 1 : commission : s'adapter aux nouveaux publics (psychique, vieillissement, temps partiel, temps partagé) : M. Alain-Paul PERROU et Mme Josette RISSETTO

Groupe 2 : commission : formation des travailleurs handicapés et encadrants : M. Christian GUITTON et M. Fabrice JOLLY

Groupe 3 : commission : rapprochement entreprises et administration avec les ESAT : M. Luc CHAVE et M. Omar LAOUADI